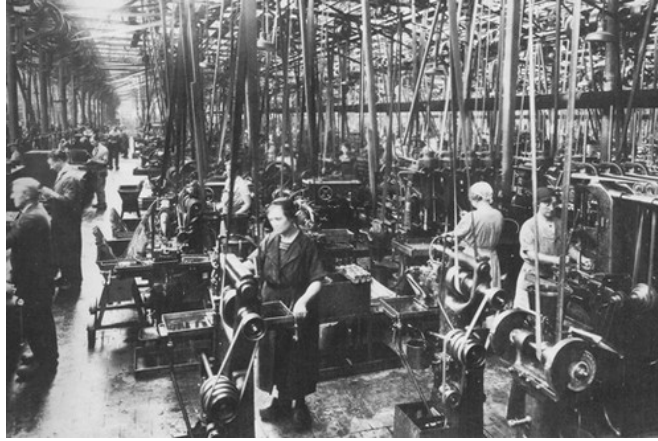


Le travail de la femme



Bérénice Bernoux nous relate que de tout temps, les femmes ont pris une part active à l'activité laborieuse.

Quelque soit la période de l'Histoire, les femmes ont toujours exercé un travail, que ce soit au foyer ou hors du cadre familial.

Le manque (voir l'absence) de reconnaissance du travail féminin par la société à certaines périodes de l'Histoire.

La volonté politique d'encourager les femmes à rester au foyer

Dans les villes du XVIIIème et du début du XIXème siècle, les femmes ont de nombreuses possibilités d'exercer de petits métiers (marchandes, ambulantes, blanchisseuses...).

Et au XIXème siècle la confection à domicile continue à s'étendre, notamment grâce à la machine à coudre, ce qui favorise l'activité laborieuse des femmes à domicile.

Jusqu'à la fin du XIXème siècle, les mères au foyer et les domestiques sont classés dans la même catégorie : la « classe domestique » bien que les domestiques soient rémunérés. C'est la désagrégation de cette catégorie qui provoquera la distinction entre population active et population

inactive. La distinction entre population active et inactive écartera donc les femmes des rangs de la population « active ».

Lorsque les femmes exercent la même activité que leur mari, la tendance était de les classer sous la profession de celui-ci. Ainsi, pour les femmes, toute activité effectuée à domicile et ne donnant pas lieu à une rémunération (comme pour les femmes d'agriculteurs, par exemple) pose problème car il était impossible de déterminer si « la part qu'elles prennent à l'exploitation est notable ou insignifiante ». De plus, les femmes cumulent les activités et, dans les recensements, seule l'activité principale est retenue.

Dans le cas où les femmes exerçaient une profession distincte de celle de leur mari, là encore, des problèmes se posent. En effet, la notion de profession se réfère plutôt au modèle du travail masculin. Les femmes ont souvent, à cette époque, plusieurs activités. Seule la profession principale étant retenue, tous les petits métiers sont négligés lors des recensements.

Les femmes, à cette époque, pouvaient envisager plusieurs types d'activités : des activités indépendantes au sein de corporations, des activités au sein de la famille ou un travail dans une fabrique.

Au milieu du siècle, la tendance est à remplacer la main d'œuvre masculine dotée d'un savoir-faire par une main d'œuvre féminine non qualifiée et donc moins onéreuse. Ce sera le début de la division du travail entre les sexes ...

les jeunes filles travaillent à plein temps, beaucoup cessent leur activité après la naissance de leurs enfants. Elles ne reprennent une activité salariée que par intermittence, lorsque leur mari est malade ou quand elles se retrouvent seules. Les emplois réguliers sont généralement réservés aux femmes célibataires.

On observe, une compartimentation des tâches, avec l'idée que des métiers seraient plus féminins. L'habileté requise pour les travaux destinés aux femmes n'est pas reconnue comme une qualification, mais comme liée aux qualités féminines. Elles n'auraient donc aucun mérite !

Jusqu'en 1914, les militants ouvriers étaient hostiles au travail des femmes dans l'industrie. Ils souhaitaient, en tenant les femmes éloignées des métiers masculins, maintenir leur domination patriarcale.

Quelques uns des arguments des opposants au travail féminin étaient les suivants : la faiblesse naturelle de la femme par rapport à l'homme, « son rôle dans la perpétuation et la sauvegarde de la race » et l'importance de la famille pour l'ouvrier impliquaient donc que la place de la femme était au foyer, et non pas à l'usine ! L'enjeu est donc à la fois économique (le salaire de l'homme devrait suffire à entretenir sa famille, et la peur que les femmes et les machines remplacent les hommes !) mais aussi symbolique à travers le contrôle et la domination masculine.

les années 1914-1919 ne constituent qu'une parenthèse dans l'histoire du travail des femmes. A la fin de la guerre, on assiste à un renforcement des rôles traditionnels d'épouses et de mères.

1945 à 1975 Les femmes se répartissent donc en 2 groupes à peu près égaux : les femmes actives toute leur vie, et les femmes alternant travail et foyer. Les femmes reprennent leur travail après avoir élevé leurs enfants.

Les années 50 et 60 sont à la fois considérées comme l'âge d'or de la famille et de la femme au foyer, mais elles voient, aussi, l'augmentation du nombre de femmes mariées et de mères de

familles sur le marché du travail. Cependant, le modèle de référence féminin reste encore celui de la femme au foyer. Une femme au foyer est donc la marque de la réussite sociale du mari. Ainsi, beaucoup de femmes de cadres supérieurs sont inactives alors que, dans les milieux populaires, l'activité féminine permet à la famille de vivre plus aisément.

1974, la pénurie de main d'œuvre stimule le travail des femmes, mais la majorité des femmes sont de simples employées ou, si elles sont cadres moyens, c'est qu'elles occupent des places d'institutrices.

A la fin du XXème siècle, d'une manière générale, avec la professionnalisation des femmes, les différenciations de métiers entre hommes et femmes diminuent, même si les femmes atteignent rarement des postes de direction.

Aujourd'hui, les inégalités concernent moins les différences entre emplois féminins et emplois masculins, mais on observe qu'un fossé se creuse entre les femmes, elles-mêmes. Les inégalités ne se mesurent pas simplement en terme de qualification et de salaire, mais aussi en terme d'accès au marché du travail et du type d'emploi.

Ce sont les femmes, et parmi elles les moins diplômées, qui sont le plus touchées par le sous-emploi et/ou les emplois précaires. Emplois partiels rimant avec salaires partiels, les nouvelles formes de travaux engendrent l'apparition de « travailleuses pauvres »

Alors que les femmes totalement inactives sont aujourd'hui devenues marginales, une partie des femmes se situent aux marges de l'emploi : les emplois à temps partiels et les emplois précaires représentent une grande proportion de l'emploi féminin aujourd'hui.

Le Travail des Femmes en 10 dates clés

1909 Loi instituant un congé maternité de 8 semaines, sans rupture de contrat mais sans traitement.

1945 Les femmes votent pour la 1^{re} fois, lors des élections municipales. Le congé maternité devient obligatoire et rémunéré à 50%.

1965 Les femmes peuvent désormais exercer une profession sans l'autorisation de leur mari.

1972 1^{re} loi imposant l'égalité de salaire entre hommes et femmes pour un même travail.

1983 Loi Roudy contre la discrimination professionnelle par le sexe.

1986 Une circulaire légalise la féminisation des noms de métier, fonction, grade et titre.

2000 Loi en faveur de la parité hommes/femmes en politique.

2001 La loi Génisson renforce la loi Roudy de 1983 et ajoute l'égalité hommes/femmes aux autres négociations annuelles obligatoires en entreprise.

2006 Loi relative à la suppression des écarts de salaire et à l'articulation entre vie professionnelle et vie familiale.

2010 La loi Copé-Zimmermann impose un quota de 40% de femmes dans les conseils d'administration des entreprises françaises du CAC 40 d'ici 2016.

♀ = ♂

♀ 4548€*
♂ 5865€

DÉPUTÉE AGRICULTRICE AUTEURE

* Salaire moyen des cadres du privé en France en 2008 (sources Insee - DADS)